

Évry-Courcouronnes, le 22 janvier 2021

Destinataires

Riverains du 11 au 19 rue de l'Essonne

Objet : dysfonctionnements dans la résidence 11 au 19 rue de l'Essonne

Madame, Monsieur,


J'ai récemment été destinataire d'une pétition, qui a attiré toute mon attention sur les difficultés que rencontrent les habitants de votre résidence, située du 11 au 19 rue de l'Essonne à Évry-Courcouronnes.

Comme vous le savez, notre équipe municipale a fait de l'amélioration du cadre de vie des habitants de la ville une des priorités de son nouveau mandat. Ainsi, Madame Cendrine CHAUMONT, Maire-adjointe à l'Habitat et au Logement, accompagnée des services municipaux et des représentants de votre bailleur, ont été à la rencontre des locataires de votre résidence le lundi 11 janvier afin d'y établir un diagnostic précis et complet de la situation.

Vous trouverez ci-joint la copie du courrier que nous avons adressé à Monsieur MAHE, Directeur Général de CDC Habitat afin de mettre un terme à cette situation qui ne saurait perdurer.

Soyez assurés de l'engagement de la Ville et de ses services à vos côtés.

Nous vous prions de croire Madame, Monsieur, en l'assurance de nos sentiments les meilleurs.



Maire d'Évry-Courcouronnes
Président délégué
de l'Agglomération Grand Paris Sud

LETTRE AUX HABITANTS

Évry-Courcouronnes, le 19 juin 2020

Destinataires

Parents d'élèves

Objet: reprise de l'école lundi 22 juin 2020 - troisième phase du déconfinement

Madame, Monsieur,

Nous vivons depuis le 16 mars dernier une situation inédite dans nos foyers, administrations, commerces, entreprises, et bien sûr les lieux et structures d'accueil des enfants. Pour ces derniers, la ville, en cohérence avec l'évolution des protocoles sanitaires et leurs contraintes, a œuvré au côté de l'Education nationale notamment, à l'accueil progressif des enfants dans cinquante écoles du territoire - sur cinquante-quatre - pour la seconde phase du déconfinement du lundi 2 juin dernier.

Des conditions matérielles d'accueil, passant par la fourniture de thermomètres infrarouges, de gel hydro alcoolique, de masques de protection, de produits désinfectants pour les personnels, ont été mises en œuvre. La ville a aussi garanti la présence d'un agent d'entretien en permanence par groupe scolaire, en charge de la désinfection des locaux et autres matériels utilisés par les enfants. Ce dispositif sera maintenu jusqu'au 3 juillet. Ces mesures ont permis d'assurer à tous la protection optimale attendue pour accueillir les enfants à l'école.

Le 22 juin, la troisième phase du déconfinement sera effective. Le protocole sanitaire assoupli va permettre, comme l'a annoncé le Président de la République, d'accueillir tous les enfants qui se présenteront ce lundi dans la quasi-totalité des écoles.

Les équipes enseignantes en lien avec les services logistiques de la ville, si besoin, travaillent déjà à un aménagement des classes pour permettre à vos enfants de participer à leur journée scolaire dans le respect des règles édictées.

Une organisation de la restauration scolaire est établie. Et comme tous les temps périscolaires, les conditions seront réunies pour permettre leur déroulement le plus sécurisé possible, tant matériellement que du point de vue sanitaire.

Ces différentes phases auxquelles les services de la ville sont confrontés depuis maintenant trois mois, montrent aussi l'adaptation permanente que nous avons eue au gré des évolutions et de l'instabilité des conditions sanitaires.

Vous êtes donc invités à permettre à vos enfants de reprendre le chemin de l'école dès ce lundi 22 juin, même si, et je le comprends, l'inquiétude est toujours présente.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Maire d'Évry-Courcouronnes
Président délégué
de l'Agglomération Grand Paris Sud

